

géologue ni géophysicien, mais j'estime que l'avis des spécialistes de ces disciplines en ce qui concerne la baie Prudhoe est qu'il s'agit d'un bassin limité à l'est par les monts British qui longent la frontière entre l'Alaska et le Yukon et que, si des régions comme le delta du Mackenzie possèdent des ressources comparables à celles de la baie Prudhoe, elles constitueront un bassin distinct de celle-ci, et n'en seront pas un prolongement.

On est même porté, dans certains milieux, à considérer nos réserves de l'Arctique comme un espèce de compte bancaire, un dépôt, qu'on peut décider de dépenser à l'occasion. C'est faire preuve d'inconscience. On doit maintenir le rythme des explorations et de l'expansion. La demande de pétrole pourra très bien fléchir dans 10 ou 20 ans. Le phénomène s'est produit dans d'autres industries—celle du charbon, par exemple—alors pourquoi pas l'industrie pétrolière. Les automobiles sont la cible par excellence de la campagne antipollution. Les pressions vont, en toute probabilité, aboutir à la découverte d'une nouvelle source motrice pour les automobiles, et la demande en pétrole va fléchir dans un avenir prévisible. J'aime la forêt canadienne et je suis vraiment reconnaissant à ceux qui ont lutté d'arrache-pied pour la conserver, mais j'espère qu'ils ne s'attendaient pas, ce faisant, que le marché du bois à la corde aille s'améliorant.

En outre, nous ne saurions laisser s'amenuiser notre part du marché mondial. D'autres ne seraient que trop heureux de prendre notre place et, là aussi, la technologie risque de nous faire perdre des débouchés. Les schistes pétrolifères du Colorado constituent la réserve d'or noir la plus considérable que l'on connaisse dans le monde à l'heure actuelle. Le gouvernement américain n'y a pas encore octroyé de concessions, mais déjà des pressions s'exercent et beaucoup estiment qu'avec les ressources actuelles de la technologie, l'extraction du pétrole deviendra possible à des prix compétitifs par rapport aux autres sources d'énergie.

Aussi je le répète, en procédant à la révision des règlements relatifs à notre meilleure industrie, ne nous abandonnons pas à l'illusion que nous pourrions tolérer impunément un ralentissement de l'activité dans ce secteur. Pour chaque dollar dépensé l'an dernier par l'industrie pétrolière—la dépense globale a atteint 300 millions de dollars—30c. environ ont été consacrés à des dépenses effectuées directement au Canada central. Une bonne partie des 70 autres cents est affectée à des achats de produits manufacturés au Canada central. Un ralentissement sensible de l'exploration par l'industrie aurait immédiatement un effet grave sur tout le Canada. L'effet défavorable pourrait se perpétuer.

• (2.30 p.m.)

Une grande partie de l'amertume ressentie dans l'Ouest du Canada remonte au colonialisme fédéral qui a précédé le transfert des ressources à l'Alberta et à la Saskatchewan. La situation des habitants du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest n'a pas grand-chose à voir au bill à l'étude, mais elle constitue un problème que nous ne devons pas perdre de vue alors que nous examinons l'activité relative au pétrole dans ces territoires.

Finalement, les autorités devraient étudier l'à-propos de trois changements. La nécessité de stimulants à l'exploration, lesquels étaient prévus dans les règlements actuels antérieurs à la découverte de la baie Prudhoe, n'est sûrement plus la même. Je recommanderais que, pour l'avenir, on songe sérieusement à supprimer l'option de redevances additionnelles et à adopter le régime de réserve de la Couronne, car, à mon avis, la vente aux enchères des terres remises à la Couronne crée une situation de concurrence qui donne lieu à de nouvelles vagues d'exploration. Le gouvernement devra, bien entendu, comparer le rapport des redevances avec le rendement des ventes aux enchères et de l'exploration accrue.

Deuxièmement, je m'inquiète de la façon dont on réglera le problème de toutes les terres dans une région donnée au moyen du remblayage. La méthode de remblayage est nécessaire pour stimuler l'exploitation dans une région très difficile, mais le gouvernement devrait conserver des quadrilatères représentatifs vendus à l'enchère en temps voulu.

Troisièmement, le droit des Canadiens à leurs propres ressources naturelles est une question légitime de préoccupation, même s'il est exagéré et déformé dans certains milieux. La décision du gouvernement de maintenir sa situation dans la Panactic Petroleum Ltd. a été bien accueillie par tous les Canadiens, sauf peut-être par certains spéculateurs. Il faudrait songer à offrir une participation directe à plus de Canadiens dans cette entreprise. Lorsque les participants actuels penseront à céder en totalité ou en partie leur intérêt, ce qui s'est déjà vu et qui aurait entraîné un affaiblissement en définitive de la participation du Canada, on pourrait alors songer à faire une distribution secondaire aux Canadiens. Contrairement au NPD, je n'ai jamais cru que la participation canadienne dans des entreprises commerciales puisse être tout à fait satisfaisante, lorsqu'elle passe par l'intermédiaire du gouvernement.

En terminant, monsieur l'Orateur, je répète que l'amendement est souhaitable et qu'on devrait l'adopter sans retard, mais il n'y a pas de raison de retarder l'application du principe considéré au cours de la dernière session dans le bill original. Passons à la rationalisation